



Paris, le 18 septembre 2025

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le jury national des « Villes et Villages Fleuris », réuni en séance plénière le 17 septembre 2025, a décidé de **reconduire le label « Quatre Fleurs »** de la commune de Drusenheim.

Le jury a reçu un bon accueil, en votre présence et celle de vos collaborateurs, et tient à saluer la belle implication de l'ensemble des acteurs de la ville : agents, associations et habitants. Depuis près de vingt ans, Drusenheim fait montre d'une volonté d'embellissement, d'amélioration du cadre de vie et de développement durable, tout en s'adaptant aux exigences du label et aux évolutions de la société. Le dossier de présentation était très qualitatif et complet, et la visite, bien préparée, s'est déroulée dans le temps imparti. Le jury a par ailleurs apprécié l'annonce de son passage via les panneaux d'information, en mairie et dans la commune.

Drusenheim est dotée d'un magnifique Pôle culturel, véritable outil pédagogique et touristique, qui propose des événements tout au long de l'année : conférences, ateliers artistiques, expositions... Chaque été, des manifestations conviviales et populaires ont lieu dans les jardins du parc de l'Altwasser, et le Festival international au bord du Rhin est coorganisé avec la ville allemande de Rheinmünster. Le tissu associatif de la commune est dense, et propose de nombreuses activités et ateliers avec les écoles, habitants ou visiteurs, sur la permaculture, le jardinage écologique, la taille des fruitiers, les abeilles, etc. Le jury félicite la belle mise en valeur du label par la municipalité, que ce soit sur ses outils de communication, ses réseaux, ou lors d'occasions particulières (remise des prix des maisons fleuries, accueil des nouveaux résidents, cérémonies...). L'utilisation qui en est faite pour la série botanique « Parlons peu, parlons plante », lancée par les équipes techniques, mérite d'être soulignée et appuyée.

Labellisée « Fleur d'or » en 2022, Drusenheim présente un patrimoine arboré et arbustif très varié, bien suivi et entretenu, à même de répondre aux enjeux climatiques. Son fleurissement annuel est quant à lui des plus qualitatifs, avec une recherche constante de nouvelles variétés. De beaux Hydrangea paniculata Grandiflora ornent de nombreux massifs, en association avec des plantes vivaces. Le jury a pu apprécier l'emploi de bulbes d'été, comme les lys, les glaïeuls, les dahlias... voire des asperges, pour leur feuillage. La mosaïculture perdure également, avec la représentation très réussie d'un blason ; le jury tient à souligner ce savoir-faire et invite la commune à réfléchir à son intégration dans un espace végétalisé. Il suggère par ailleurs de revoir l'usage du fleurissement aérien au niveau du pont enjambant la Moder.

La gestion environnementale est affirmée, et de multiples mesures peuvent être saluées, au rang desquelles : la mise en place d'un plan de gestion différenciée ; la valorisation des déchets verts, en paillage ou en mulch ; la pratique de l'écopâturage ; la végétalisation et l'enherbement des parkings, associés à la désimperméabilisation des sols ; l'installation d'hôtels à insectes et nichoirs dans les parcs et jardins... Plus encore, depuis plus de vingt ans, la commune renforce



et consolide ses trames verte et bleue, afin de créer des liens entre les espaces naturels, et de favoriser les corridors écologiques et la biodiversité.

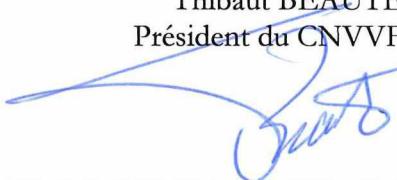
La ville est très bien entretenue tant au niveau des voiries que des espaces verts. Les bâtiments municipaux, très contemporains, sont bien intégrés, de qualité, et accessibles à tous. Le mobilier est qualitatif, la publicité est maîtrisée. L'aménagement urbain s'efforce de trouver un équilibre harmonieux avec la nature, très présente. La préservation des sols et de l'eau, les cheminements doux et sécurisés, l'éloignement de la voiture des zones fréquentées par les enfants sont en effet des actions prioritaires pour la municipalité. Le jury félicite l'initiative « Végé'Art », déployée en 2025, qui met à l'honneur des œuvres artistiques réalisées par les employés de la commune ; il alerte toutefois sur le risque de surcharge de certains sites, s'ils reçoivent chaque année de nouvelles créations, notamment le massif au centre de la ville. Enfin, plusieurs aménagements spécifiques peuvent être mis en avant : l'espace « Le Gabion », véritable écrin végétal situé entre la forêt rhénane et le cœur de ville ; les jardins de l'Altwasser qui le bordent, très arborés et végétalisés, où il est possible d'admirer des massifs de fleurs annuelles et de plantes vivaces ; ou encore le cimetière, de très grande qualité. Le jury applaudit aussi le projet de réhabilitation du site scolaire Jacques Gachot, qui vise à créer un espace de rencontre convivial et attractif.

Drusenheim est une très belle commune, investie dans une réelle démarche participative et dans l'amélioration de son cadre de vie ; elle remplit tous les critères d'une ville « Quatre Fleurs ». Le jury félicite chaleureusement les équipes municipales pour leur travail et leur recherche permanente d'innovation pour la protection et la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

La remise des prix nationaux aura lieu le **mercredi 3 décembre 2025 aux salons Hoche, à Paris** et une invitation officielle vous sera adressée prochainement.

Avec toutes mes félicitations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Thibaut BEAUTÉ  
Président du CNVVF



Monsieur Jacky KELLER  
Maire de DRUSENHEIM